

BULLETIN D'INFORMATION N° 2 - MAI 2006

- I. **Le Débat Public sur le projet de couverture de l'avenue Charles de Gaulle à Neuilly (RN13)**
- II. **Le Périphérique et les couvertures TERNES et CHAMPERRET**

I. LE DEBAT PUBLIC SUR LE PROJET DE COUVERTURE DE L'AVENUE CHARLES de GAULLE :

Dans notre BULLETIN D'INFORMATION de janvier dernier nous vous annonçons l'ouverture de ce Débat Public avec un enthousiasme certain. Nous l'avions demandé, nous y avons cru, nous en sommes déçus !

Trop court par rapport à d'autres débats publics, trop de questions auxquelles il n'a pas été répondu, trop de « *on verra plus tard* », trop de questions qui n'ont pas pu être posées, trop de points essentiels non traités ou insuffisamment traités. Trop de « *remplissage* » du temps des réunions par des personnes venues de l'extérieur, ce qui laissait peu de temps aux questions... jusqu'à un vendeur de peinture venu vanter les mérites de son produit.

Tout ceci donnerait-il raison à la doctrine qui déplore la regrettable tendance des juridictions à estimer qu' « *il suffit de se réunir pour qu'il y ait eu débat* » ?...

D'entrée de jeu nous avons eu la confirmation que le véritable enjeu du projet de couverture était de permettre à la ville de Neuilly de réaliser l'opération immobilière d'envergure qui « *murissait* » dans ses cartons et que nous avons appelée, sur notre site internet, « **Les dessous de la couverture** » !

De ce fait, aucune alternative à la couverture n'a été présentée officiellement car tout autre tracé pour soulager l'avenue, tout autre forme de réaménagement et d'amélioration de celle-ci pour la sécurité des piétons et des automobilistes ne permettrait pas la réorganisation de ce secteur que la Municipalité appelle « *l'espace-centre* » et où elle semble vouloir y replacer et remodeler le cœur de Neuilly... Par ailleurs, dans le calendrier des réunions établi par la Commission du Débat Public (CPDP) aucune n'a été consacrée à la présentation d'alternatives. Pourtant, il y en a comme en témoigne notre « CAHIER D'ACTEUR » que vous trouverez ci-joint. Nous avons réalisé ce Cahier au nom de Votre Association dans le cadre du Débat Public en cours pour exposer nos positions quant à **l'opportunité** d'enfourer la RN13 dans sa traversée de Neuilly.

Six « Cahiers d'Acteurs » ont été produits. Ces « Cahiers » sont un des moyens offerts (et financés) par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) aux associations et aux particuliers pour faire valoir leurs points de vue, réserves et suggestions à l'endroit du problème posé. Tirés à 4 000 exemplaires (nous a-t-on dit) (1), ils sont mis à la disposition du public et feront partie du dossier du Débat Public qui sera ensuite transmis au Ministre de l'Équipement.

Comme vous le verrez, notre Cahier reprend, en les appliquant point par point au projet présenté, les positions que nous défendons avec vous depuis plusieurs années sur les « **longs tunnels routiers urbains** » en général, et plus particulièrement, les positions dont l'étude attentive de l'ensemble du dossier soumis par le maître d'ouvrage (la DDE92 = l'Etat) et le déroulement du « *Débat* » n'ont pu que nous confirmer la pertinence et la validité, notamment sur les points suivants :

1. Caractère purement local du projet, « **strictement neuilléen** » (et non « national » voire « international » comme on a pu l'entendre dire), en dépit des prétentions de la Municipalité (présente et... récente) de Neuilly. L'intérêt général –souvent mis en avant- en est totalement absent, il s'agit bien d'intérêts particuliers ;
2. Méconnaissance délibérée des risques inhérents aux tunnels routiers à gros trafic en milieu urbain dense. Les experts savent que ces risques existent et n'ont rien de théorique, surtout lorsque le trafic à supporter est très dense. **On n'a pas le droit de les exclure et de les laisser ignorer;**
3. Médiocrité des résultats à en attendre, même pour les riverains, au regard du coût financier et des nuisances d'un chantier destiné à durer jusqu'en 2020 au moins ;
4. Enormité de ce coût par rapport au nombre de « *bénéficiaires* » éventuels et aux besoins en infrastructures de transports du reste de la Région. Le seul fait qu'on en soit venu à envisager l'intervention de « partenaires privés » et l'instauration de péages (**faire payer pour avoir le droit de traverser Neuilly !...**) pour contribuer au financement du projet montre le caractère irréaliste de celui-ci néanmoins « *poussé* » officiellement.

Si la Municipalité financerait l'aménagement de surface, invoquant l'intérêt général de la couverture, elle compte notamment sur l'Etat et la Région pour financer celle-ci... D'autres moyens ont été avancés : multiplication des radars dans le secteur pour en récupérer le produit des amendes, participation du département de Paris. Le maire de Neuilly a même suggéré, le 25 avril, de faire appel à l'Agence de Financement des Infrastructures de la Région Ile de France (AFIDF) qui sera créditée d'une partie du produit de la vente des autoroutes, le reste étant destiné à contribuer au remboursement de la calamiteuse « **dette publique** » de la France qui a largement dépassé les mille milliards d'euros. Neuilly d'abord... les infrastructures et les transports en commun de la Région attendront !

Quant au Débat lui-même, la conclusion de notre « Cahier d'Acteur » vous dit notre grande déception. Nous n'avons pu en effet que prendre acte de ce qu'il avait été à la fois :

- faussé dès le départ par la forte pression politique exercée par les promoteurs du projet en faveur de l'unique –et maximaliste- « solution » présentée ;
- précipité (donc prématuré et bâclé) dans le but d'arracher une décision favorable avant 2007 et le déclenchement des processus électoraux ;
- déséquilibré (et tronqué) au profit de l'aspect « **surface** » et **aménagement de Neuilly**, les tunnels projetés n'ayant fait l'objet –sur les 9 réunions décidées par la CPDP- que d'une demi-séance très superficiellement traitée et en l'absence de représentants des usagers de ces 2 tubes.
- orienté en faveur du projet par certains animateurs qui n'ont pas respecté la neutralité à laquelle on nous avait pourtant expliqué qu'ils étaient tenus.

Pour autant, malgré toutes ces insuffisances, et en partie grâce à elles tant elles sont apparues évidentes, ce « **débat** » (en réalité, nous n'avons pas « débattu ») **a finalement permis au moins de manifester publiquement l'inopportunité d'un projet à la fois exorbitant, dangereux et d'un intérêt douteux, bref d'un projet irresponsable**. C'est pourquoi nous gardons bon espoir que la raison finira par prévaloir et nous continuerons à nous y employer.

Au cours de ce Débat, il nous a été dit et répété que Neuilly n'avait plus de surfaces libres. « **Pour en trouver, il faut creuser...** ». Couvrir dégagerait 6Ha d'espaces libres et verts. Nous nous demandons de quoi la ville de Neuilly manque ? de quoi a-t-elle tant besoin ? Des jardins, des squares, de la verdure, des allées plantées, elle en a, et le Bois de Boulogne borde 2 de ses côtés. Des commerces, des restaurants, des cafés, des lieux de loisirs ou culturels, elle en a !

D'ailleurs, le projet du bureau d'études VASCONI qu'elle nous a présenté en a trouvé, lui qui prévoit la construction, près du pont de Neuilly, de part et d'autre de l'avenue, de 2 tours de bureaux (150 000m²), de 8000m² de galeries commerciales et de 1200 logements sociaux.

. Dans l'immédiat, deux réunions publiques restent à venir. **Le 11 mai** (à 20H au Théâtre « *Le Village* » rue de Chézy) les associations pourront ENFIN y expliciter -tour à tour (!)- leurs positions et leurs propositions alternatives. **Le 30 mai** (à 20H au Théâtre de Neuilly 167, avenue Charles de Gaulle), la CPDP dressera le bilan du Débat.

. Dans les 2 mois qui suivent la clôture, la CPDP rédigera un compte-rendu, que la CNDP diffusera avec les conclusions qu'elle en aura tiré. Dans les 3 mois de la publication de ce bilan, l'Etat fera connaître sa décision sur la suite du projet, dont le public sera informé.

. C'est donc fin octobre 2006 que nous devrions savoir si la raison l'aura emporté ou s'il nous faut continuer la lutte dans le cadre de la procédure qui suivrait (présentation d'un projet définitif, DUP, enquête publique, etc...).

La démobilisation n'est pas à l'ordre du jour !

*

II. LE PERIPHERIQUE et LES COUVERTURES TERNES et CHAMPERRET :

Nous n'oublions pas pour autant les projets de couverture TERNES et CHAMPERRET. Même si la menace semble s'éloigner (longueur totale du tunnel et ventilation), nous restons vigilants.

Par ailleurs, nous venons d'apprendre avec satisfaction que les autorités responsables de la Sécurité dans les Tunnels Routiers ont rappelé à la ville de PARIS la nécessité de mettre enfin aux normes la sécurité des tunnels existants sur le Périphérique, ce que nous demandons depuis longtemps. Ces travaux importants, longs, difficiles et onéreux devraient commencer dès l'année prochaine.

En outre, nous avons appris, avec une égale satisfaction, que de nouvelles dispositions devraient s'appliquer à la circulation dans les tunnels routiers.

VOIR AU VERSO

PS. –

(1) Si vous souhaitez pouvoir diffuser ce « Cahier d'Acteur » autour de vous comme à l'accoutumée, des exemplaires sont à votre disposition au siège de la CPDP – 12, rue Blaise Pascal à Neuilly (01 40 880 800).

(2) Vous trouverez ci-joint un coupon « T » à détacher et à renvoyer rapidement sans timbre à la CPDP en donnant brièvement votre avis (il y a peu de place à cet effet...). Cela vous permettra d'appuyer notre action comme vous l'avez toujours fait. Naturellement, vous pouvez aussi adresser un courrier personnel.

. A cet égard, nous remercions celles et ceux qui ont participé aux réunions publiques et nous ont téléphoné, notamment pour nous faire part de leur indignation après la réunion inaugurale du 22 février qui fut marquée par la manifestation organisée de « voyous » (ils ne sont pas tous là où on les dit). Cette partie du public a hué et sifflé votre Présidente qui souhaitait « apporter un autre éclairage » sur le projet qui avait été encensé jusque-là. Ces gens-là ne supportaient pas l'idée que « leur » projet puisse être controversé !

. Comme vous l'avez fait pour les enquêtes publiques, n'oubliez pas de nous adresser la copie de vos remarques afin de nous permettre de vérifier qu'elles ont bien été prises en compte par la Commission.

(3) Vous trouverez également ci-joint un bulletin de renouvellement d'adhésion pour 2006.